

Des chevaux pour préserver la forêt

L'exploitation durable est une branche dans laquelle l'Office national des forêts s'investit. Afin de préserver tout le potentiel de ses forêts, l'ONF s'est adjoint de nouveaux auxiliaires : les chevaux.

Docile, Scoubidou obéit à la voix de son maître malgré le bruit. Il réagit au quart de tour, s'arrête, repart, contourne les obstacles. Les morceaux de bois qu'il apporte sont des fûts de six mètres de long... Scoubidou est bien un quadrupède, mais du type ardennais belge. Ce beau cheval de trait d'une quinzaine d'années déploie sa force et ses talents de débardeur dans une parcelle de la forêt domaniale d'Albestroff. « Ils ne laissent aucune trace de leur passage », explique fièrement François Biocalti, responsable de l'entreprise Trait Meuse, en parlant du superbe animal et de David, son partenaire humain. Dans cette parcelle de 22 ha, l'enjeu n'est pas de remettre au goût du jour un ancien métier, ni même de faire perdurer en l'employant une race d'équidé rustique. L'Office national des forêts a confié ce chantier à Trait Meuse parce que l'emploi d'un cheval occasionne peu de dégâts sur son passage et surtout, aucun tassement du sol. Or, le sol de cette zone, à la nature limoneuse, est particulièrement sensible. « Le tassement ne se voit pas forcément, mais au bout d'un ou deux passages de tracteur, il est effectif », détaille Jacques Beckel, directeur d'agence ONF de Metz. « Un sol tassé le reste très longtemps, 20 ans, 30 ans... » Dans ce cas, l'oxygène, l'eau et les éléments minéraux, indispensables pour la respiration et la croissance ne parviennent plus aux racines, et ces dernières ne s'étendent qu'avec difficulté. Dans les cas les plus graves, ou pour des espèces particulièrement



David et Scoubidou travaillent ensemble pour acheminer les billots jusqu'à un chemin. L'utilisation d'un cheval de trait permet de préserver le sol du tassement.

Photo Laurent MARIÉ

sensibles comme le hêtre, ces conditions peuvent entraîner le dépérissement de peuplements forestiers adultes. Le sol est donc pour la forêt un capital extrêmement précieux. « Des expériences ont confirmé les enjeux du tassement du sol. Il faut être très vigilant. On est encore plus exigeant sur cet aspect », assure Jacques Beckel.

Pour François Biocalti, cette prise de conscience se vérifie particulièrement en Lorraine. « Je traite avec mes chevaux 3 000 à 4 000 m²/an, et ce chiffre est en augmentation. » Au point que Trait Meuse ne

peut répondre seule à la demande ; elle s'est donc alliée à Débardage cheval environnement, une association qui regroupe des professionnels et rayonne jusqu'à Mont-de-Marsan.

Limites des interventions des engins

Les chevaux, un ardennais belge et deux juments comtoises, interviennent au plus près des bûcherons, voire les aident quand il s'agit de dégager un tronc abattu bloqué en hauteur par des branches. Ils mènent

les fûts débités à un des chemins qui quadrillent une parcelle (ou cloisonnements d'exploitation). Les arbres seront ensuite acheminés par une machine jusqu'à un transporteur. « Il est impératif de limiter le passage des engins », insiste Jacques Beckel. Ceux-ci n'ont le droit de circuler que sur les cloisonnements. De cette façon, seul 8 % de la surface de la parcelle sera parcouru par des engins. « Le tassement du sol sera donc limité à cette mince zone, mais là encore, l'ONF prend des précautions. « Nous n'allons pas chercher le bois n'importe quand. Le sol

doit être bien sec pour limiter l'orniérage, on peut attendre jusqu'à juin-juillet pour des troncs coupés au début de l'hiver. Un gel sévère est également parfait, sans risque de tassement des sols. »

Scoubidou et ses copines travaillent depuis début avril. À raison d'un peu moins de 40 m² d'acheminés par jour, ils finiront leur tâche dans une semaine. Certes, le débardage par des chevaux entraîne un léger surcoût. Un investissement pour la productivité future de la forêt.

Philippe BESANCENET.